

# COMPTE RENDU

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2016

### **I. APPROBATION DU PROCES – VERBAL**

Le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **II. BATIMENTS – EQUIPEMENTS COMMUNAUX**

#### **II.1. Extension de la Maison de l'Enfance – Dossier de consultation des entreprises**

Il sera procédé à une consultation, conformément au règlement interne de la commande publique pour les travaux d'extension de la Maison de l'Enfance. La commission d'appel d'offres se réunira pour l'ouverture des plis le 16/12/2016.

### **III. URBANISME – VOIRIE - ENVIRONNEMENT**

#### **III.1. Désaffectation et réintégration de l'ancienne station d'épuration**

Dans le cadre de la fermeture programmée des stations d'épuration, le terrain d'assiette de l'ancienne STEP a été désaffecté par la CAC, et n'est donc plus utile à l'exercice de la compétence transférée, ni au service public auquel il avait été mis à disposition initialement. Il est donc décidé de réaffecter ce terrain dans le patrimoine communal.

#### **III.2. Participation pour travaux sur domaine public rue de Rome**

Une participation correspondant à 50% du coût de l'aménagement nécessaire au raccordement aux réseaux sera sollicitée pour la viabilisation d'une parcelle de terrain rue de Rome.

Ce principe de participation à 50% s'applique à partir de l'instant où il s'agit d'une demande initiale, individuelle, pouvant éventuellement servir dans le futur pour une ou plusieurs autres viabilisations. Les demandes ultérieures donneront, à la commune, la possibilité de solliciter un complément de financement.

#### **III.3. Participation pour travaux sur domaine public parking du Lavoir**

Le coût forfaitaire que représentent les travaux consistant à créer une ouverture dans un mur appartenant à la commune pour permettre à un riverain de bénéficier d'un second accès à sa propriété s'élève à 500 €. Le demandeur versera à la commune une participation correspondant à la totalité des frais engagés par la collectivité.

#### **III.4. Aide à la destruction des nids de frelons asiatiques**

La commune de La Séguinière décide de mettre en place un dispositif de destruction de nids de frelons asiatiques, en agglomération, pour que cette lutte ne se limite pas au domaine public, en prenant à sa charge 50% du montant de la prestation de la destruction des nids situés sur les terrains privés.

La destruction du nid sera effectuée après une constatation faite par un agent des services techniques, qui autorisera le propriétaire à faire intervenir une entreprise habilitée à la destruction de ce type de nid. A cet effet, la commune communiquera les coordonnées de sociétés de la région spécialisées dans ce type d'intervention.

#### **III.5. Attribution de numéros de voiries dans les villages et dans les zones d'activités**

La grande majorité des habitants des écarts ne bénéficient pas d'une adresse complète. C'est-à-dire que leur adresse ne comporte pas de nom de voie ou de numéro de rue. Or, dans les villages regroupant plusieurs habitations, sans nom ni numéro, l'accès au domicile est parfois difficile, aussi bien pour les facteurs que pour les services de secours ou les services à domicile. La question se pose également dans les zones d'activités de la Bergerie et des Grands Bois où les sociétés ne disposent pas de numéro de voirie.

Il est donc décidé, d'une part, de numéroter les maisons d'habitation existantes dans les villages recensés et, d'autre part, de procéder à l'attribution de numéros de voirie dans les zones d'activités de La Bergerie et des Grands Bois.

#### **III.6. Constitution d'une commission pour le Plan Local d'Urbanisme**

La commune envisage de procéder à une adaptation de son Plan Local d'Urbanisme ; dans ce cadre-là, des réunions de travail seront organisées avec le bureau d'étude chargé d'accompagner les élus dans la mise en œuvre de la modification. Une commission communale temporaire est constituée pour préparer le travail d'évolution du PLU.

## **IV. ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES**

### **IV.1. Modification n°2 au budget**

Des modifications sont apportées afin d'ajuster des crédits ouverts et d'ouvrir des crédits complémentaires pour certaines opérations. L'ensemble des modifications représente une hausse de 95 500 € de la section de fonctionnement et de 209 500 € de la section d'investissement.

### **IV.2. Budget de formation des associations pour la saison 2015/2016**

Les demandes de prise en charge de formations déposées par les associations sportives de La Séguinière, retenues pour la saison sportive 2015/2016, sont les suivantes :

- Saint Louis Basket La Séguinière 2 290,00
- Christophe Séguinière Football 280,00

### **IV.3. Modification du Compte Epargne Temps**

Un agent remplissant toutes les conditions ne peut se voir opposer un refus à sa demande d'ouverture de CET. L'organe délibérant de la collectivité doit donc déterminer dans le respect de l'intérêt du service, et après consultation du Comité Technique, les règles de fonctionnement, de fermeture du CET ainsi que les modalités de son utilisation par l'agent.

L'avis du Comité Technique, qui siège auprès du Centre de Gestion du Maine-et-Loire, sera donc sollicité pour la mise en place du Compte Epargne Temps dont les principales dispositions seraient les suivantes :

1) Les agents concernés

Les agents titulaires et non titulaires sous réserve de respect des conditions suivantes : être nommé dans un emploi permanent à temps complet ou non complet, exercer ses fonctions dans la collectivité de manière continue, avoir accompli au moins une année de services effectifs.

2) L'alimentation :

Le CET est alimenté par le report de congés, de RTT et/ou de jours de récupération. Les agents doivent néanmoins prendre effectivement au moins 20 jours de congés annuels chaque année. La date limite d'alimentation du CET est fixée au 31 décembre.

3) L'utilisation

Seule une utilisation sous forme de congés est possible.

### **IV.4. Convention pour l'utilisation de la Maison de l'Enfance**

La commune a été informée en juin dernier que les assistantes maternelles qui participent aux temps de rencontres proposés à la Maison de l'Enfance, pour les enfants de 0 à 4 ans avaient décidé de créer leur propre association. Depuis la rentrée scolaire, les Matinées Récréatives ne relèvent donc plus de la responsabilité du CALS.

L'association bénéficiera de l'animatrice du RAM (Relais d'Assistants Maternelles) du Centre Social Intercommunal une à deux fois par mois et continuera à utiliser les locaux de la Maison de l'Enfance les mardis et jeudis en période scolaire. Il convient donc d'établir un règlement qui fixe clairement les modalités d'organisation et de fonctionnement des locaux mis à disposition par la commune.

### **IV.5. Adoption des statuts harmonisés de la CAC issue de la fusion - adhésion**

Le conseil municipal a approuvé le projet de statuts de la Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC) et de la Communauté de Communes du Bocage (CCB), avec adhésion des communes de Cernusson, Cléré-sur-Layon, Lys-Haut-Layon, Montilliers, Passavant-sur-Layon et Saint-Paul-du-Bois, prenant effet au 1er janvier 2017.

Les statuts fixent également le nom " Agglomération du Choletais " du nouvel ensemble intercommunal et son siège social à l'Hôtel d'Agglomération actuel de la Communauté d'Agglomération du Choletais.

### **IV.6. Rapport d'activités sur le prix et la qualité du service d'assainissement**

Les élus ont pris acte du rapport qui met en évidence les points suivants :

- au 1/1/2016, le prix de l'assainissement pour 120 m<sup>3</sup> consommé est de 235,83 € (248,40 € au 1/1/2015),
- le volume d'eau traité en 2015 à La Séguinière était de 256 837 m<sup>3</sup> (- 4,50% par rapport à 2014).

### **IV.7. Rapport d'activités sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets**

Les élus ont pris acte du rapport qui met en évidence les points suivants :

- une production globale de déchets de 47 663 soit une baisse de 2,15% par rapport à 2014,
- un taux de valorisation des déchets ménagers de 80,07% (74,41% en 2014 et 70,26% en 2013),
- un résultat cumulé du service à la fin de l'exercice de + 9 833 286,86 €.

## **V. RAPPORTS DE COMMISSIONS ET DE REUNIONS DIVERSES**

### **V.1. Guy BARRÉ :**

Informe que la commission « Finances - Administration générale » s'est réunie le mercredi 2 novembre dernier. Outre les modifications à apporter au budget 2016 et les quelques autres questions inscrites à l'ordre du jour du présent conseil, les membres de la commission se sont mis d'accord sur une augmentation des tarifs de location des salles de l'ordre de 2% au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les tarifs communaux seront proposés à l'approbation du conseil municipal lors de la séance du 12/12/2016.

### **V.2. Yolaine BOSSARD :**

Evoque quelques évènements du mois dernier :

Au restaurant scolaire, la semaine du goût s'est bien déroulée, avant les vacances de la Toussaint. Emmanuel RONDEAU, le nouveau chef cuisinier a proposé un repas sur le thème de l'Italie. Les décorations de la salle ont été réalisées par les enfants des TAP et par le personnel.

A l'E.P.T.B. établissement public de bassin versant de La Sèvre, dont le siège se trouve à Clisson une réunion avait pour objectif de présenter les outils informatiques pour la prévention du risque INONDATION mis à la disposition des communes par les services de l'Etat. Deux personnes de la DREAL ont montré comment un premier logiciel permet aux communes de suivre l'évolution des crues. Un autre logiciel au niveau du bassin versant de la Sèvre Nantaise apporte des données plus locales. Les échanges ont été intéressants et une organisation par sous bassin versant reste à mettre en place.

Mme BOSSARD fait également savoir qu'un dossier de consultation du public a été déposé pour une demande présentée par la SCOP Bouyer-Leroux en vue de la création d'une station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes à « l'Etablère ». Ce dossier fera précisément l'objet d'une consultation du public du 29/11/2016 au 6/01/2017 et le conseil municipal sera invité à donner son avis sur le projet lors de la séance du 9 janvier 2017.

Elle informe enfin que le Comité Consultatif du Restaurant Scolaire se réunira à la mairie le jeudi 8 décembre à 20h30.

### **V.3. Serge GUINAUDEAU :**

Fait part des différents travaux en cours et sujets évoqués lors de la commission du jeudi 3 novembre :

- *Tous les arbres implantés le long de l'avenue de Villandry ont été enlevés. Des aménagements paysagers réalisés à base de couvre-sol et de rosiers grimpants viendront prochainement occuper les espaces laissés vacants.*
- *Démarrage des travaux de réhabilitation de l'ancienne école du Manoir le 7/11. Prévus pour durer 6 mois, ils devraient s'achever en avril 2017.*
- *Les travaux de démolition de la maison de la rue du Paradis (n°62) sont programmés pour ce mois-ci.*
- *La CAC va poser avant la fin novembre les arceaux pour vélos près des salles de sports et de la bibliothèque.*
- *L'entretien annuel du réseau d'éclairage public s'est déroulé fin octobre.*
- *Comme prévu dans le cadre du programme de rénovation annuelle de l'éclairage public, il a été procédé à la mise en lumière du clocher.*
- *Le premier lot du marché de remplacements des menuiseries inscrit au budget a été réalisé par l'entreprise TRICOIRE pour la mairie et le bureau de Poste. Le second lot attribué à l'entreprise FONTENEAU pour le presbytère est en cours de programmation.*

Il communique, par ailleurs, la date de réunion de la prochaine commission « Urbanisme et Travaux » : jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 20h30.

### **V.4. Marie-Odile EDOUARD :**

Evoque les sujets suivants :

En ce qui concerne les TAP (Temps d'Activités Scolaires), il faut noter la réalisation d'une fresque dans la cour de l'école primaire publique. Toujours au niveau des TAP, a été mis en place un atelier couture avec 4 bénévoles ; l'objectif est de réaliser un sac à billes ou à maquillage c'est selon... Un atelier anglais doit démarrer prochainement sous la direction d'un ancien professeur, également choriste, de la Séguinière.

Par ailleurs, un goûter sera organisé le lundi 12 décembre à l'intention des bénéficiaires du transport solidaire au cours duquel 4 ateliers TAP présenteront un court spectacle.

Le Conseil d'école maternelle lors de sa réunion a fait le point sur la sécurisation du groupe scolaire. Tout le monde se félicite de la fermeture du portail scrupuleusement respectée. La directrice souhaiterait peut être une sécurisation supplémentaire avec une clôture grillagée pour la partie maternelle ; les parents partageaient cet avis. L'adjoint aux travaux et les services techniques vont examiner la question. Il faut aussi noter qu'un plan PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été rédigé et envoyé à la direction départementale de l'éducation.

S'agissant du Conseil d'école élémentaire, il est à souligner que la directrice ne souhaite aucune sécurisation supplémentaire.

L'activité Café rencontre vit bien, elle a fidélisé son public au fil des rencontres dont les 2 dernières (le Docteur GRIFFON et Abdel l'épicier) ont connu un vif succès. Une sortie sera organisée le 20 décembre au Puy du Fou, elle est limitée à 20 personnes. Pour la prochaine animation, Agnes BRUCHE a été sollicitée afin de « faire chanter » le vendredi 25 novembre à la salle Prévert.

La formation aux premiers secours programmée en novembre a été annulée. Une nouvelle séquence sera organisée en janvier 2017 les samedis 14 et 21.

Elle informe, pour finir, de l'évolution de la situation des demandeurs d'emploi, de La Séguinière, communiquée par Pôle Emploi :

Période	Total	Hommes	Femmes	Indemnisés	Non-indemnisés
Septembre 2016	213	98	115	170	43
Octobre 2016	220	100	120	180	40
Rappel 10/2015	225	98	130	176	49

#### V.5. Philippe BOUCHET :

Revient sur les différents évènements et réunions auxquels il a participé :

Le 11/10/2016 : Visite du Sénat par le conseil municipal à Paris en présence de Christophe BECHU et de Catherine DEROCHE, sénateurs de Maine-et-Loire.

Le 14/10/2016 : AG école Notre Dame à l'espace Prévert en présence de Marie-Odile EDOUARD. Photos disponibles sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-laseguiniere.fr/vie-de-la-commune/calendrier-2016-des-manifestations-sur-la-commune-et-photos-associees/>

Le 20/10/2016 : La commission communication a choisi les photos pour le calendrier 2017 sur le thème «Parcours éco-citoyen» et a avancé sur l'organisation du Marché de Noël.

Le 27/10/2016 : Conseil d'administration de l'Office de tourisme. Il a été abordé le fait que l'OT a eu une fréquentation stable en 2016 due principalement à la recherche de nouvelles idées de visite (Puy du Fou, Magasins d'usine, visites guidées / conférences, fêtes et manifestations, concerts / spectacles, etc.). Il est constaté une augmentation de la durée des séjours entre 3 et 7 jours. La clientèle étrangère représente 6% de la fréquentation globale (pays les plus représentés : Royaume Uni, Belgique, Pays Bas, Espagne, Canada...). Le site internet de l'OT a une fréquentation croissante avec des accès smartphone de plus en plus en progrès vs les tablettes et les ordinateurs. L'activité de l'OT en 2016 a été plus soutenue en dehors de la Haute Saison vs 2015.

TOP 3 des ventes de l'OT : Puy du Fou : 64% ; Parc Oriental : 21% ; Bioparc / Zoo de Doué la Fontaine : 5%.

Le revenu moyen par dossier est en progression de 14% vs 2015.

Le camping de Ribou a connu un taux d'occupation de 90% en Haute Saison (stabilité vs 2015 sauf en août avec +2% de croissance).

Soirée Cabaret organisée par l'OT pour le Téléthon à la salle des fêtes de Cholet le 02/12/2016.

Le 29/10/2016 : Inauguration de l'autel Saint-Hubert en l'église de la Séguinière en présence de l'association Histoire et Patrimoine et du curé de la paroisse Aymeric De BOUARD. Toutes les photos disponibles sur le site de la commune : <http://www.mairie-laseguiniere.fr/vie-de-la-commune/calendrier-2016-des-manifestations-sur-la-commune-et-photos-associees/>

Le 05/11/2016 : Inauguration de la fresque réalisée par les enfants de CM2 de l'école publique Marcel Luneau dans le cadre des TAP. Ce projet pédagogique a été proposé par Jean-Pierre HUGUENIN et les maîtresses.

Le 06/11/2016 : 36ème randonnée du Bouchot ayant regroupé environ 3100 participants. Un beau succès et un temps plutôt clément et agréable pour les randonneurs. La foule était présente au repas du midi et le spectacle organisé par le Comité des Fêtes pour la fête des boudins avec notamment Eve ANGELI a été apprécié. Très bonne fréquentation. Photos et vidéos disponibles sur le site internet de la commune.

#### **V.6. Agnès BRUCHE :**

Informe que la première séance de cinéma pour enfants du 20/10 a attiré plus de 150 personnes. La projection du 8 novembre plutôt réservé à un public adulte a généré une trentaine d'entrées.

Lors de la dernière réunion de la commission Culture Sport Jeunesse, il a été question de la préparation du petit déjeuner des associations. A ce jour une bonne vingtaine d'associations ont déjà répondu, les dossiers d'accueil sont en cours de préparation. Les élus présents ont également mis à jour la liste des permanences pour la saison culturelle : il manque encore quelques personnes et la commission propose de faire appel à d'autres membres du conseil municipal.

Au sujet de la Fête du Sport, il reste beaucoup de points en suspens. Une prochaine réunion est prévue le 16 novembre avec les présidents des associations des parents d'élèves.

Une convention vient d'être passée avec la CAC pour le prêt d'une exposition sur Jacques PREVERT dans le cadre de la semaine éponyme qui sera organisée pendant la saison culturelle.

Mme BRUCHE revient sur le loto organisé par le Tennis de table le 1er novembre. Environ 500 personnes participaient à cette manifestation soit une bonne centaine de plus que l'année dernière.

La fête des boudins a également été bien suivie malgré la concurrence du départ du Vendée Globe. Plus de 3 000 randonneurs ont empruntés les différents circuits proposés et la salle de Coubertin était pleine pour les animations musicales et dansantes de l'après-midi.